



Ségolène Royal vient de présenter, en [Conseil](#) des ministres, le projet de loi qui vise à construire le nouveau modèle énergétique français. La [voiture électrique](#) y trouve une place de choix.

Parmi les grandes propositions en matière de transport, on y trouve plusieurs propositions qui vont dans le sens de la voiture électrique.

Jusqu'à 10 000 € pour passer à la voiture électrique

La première concerne le [bonus](#) écologique pour les [voitures électriques](#). Il serait pérennisé et pourrait surtout être complété par une « prime à la conversion ». En clair, la mise au rebut d'une [voiture diesel](#) au profit d'une voiture électrique ouvrirait droit à une majoration du bonus écologique pouvant aller jusqu'à 10 000 €.

Néanmoins, cette mesure ne concernera pas tout le monde, puisqu'il est précisé que « *cet avantage supplémentaire sera octroyé sous conditions de ressources et prioritairement dans les zones concernées par une mauvaise qualité de l'air* ».

Objectif : 7 millions de points de recharge pour 2030

Dans ce projet de loi figure un objectif auquel j'ai énormément de mal à croire : atteindre les 7 millions de points de recharge d'ici 2030. Il faudra déjà s'entendre sur la définition exacte d'un « point de [charge](#) »... mais cela me semble très optimiste, même avec une quinzaine d'années pour l'atteindre !

Pour y arriver, la proposition qui est faite est d'équiper progressivement les espaces de stationnement dans les bâtiments existants.

Une phrase a également retenu mon attention et devra être précisée : « *Du 1er août 2014 au 31 décembre 2015, l'installation de [bornes](#) par les particuliers bénéficiera d'un avantage fiscal à hauteur de 30 %* ». Voilà qui semble intéressant sur le papier, il reste à en connaître les modalités !

Les collectivités devront continuer à montrer l'exemple

Selon le texte, « l'État et ses établissements publics devront renouveler leur flotte de [voitures](#) avec des véhicules électriques : une nouvelle voiture sur 2 devra être électrique ».